



LE TURLET

LA GAZETTE DE POLIEZ-PITTET



* * * * *

Les News

* * * * *

A lire !

*Si on en
parlait ...*

L'histoire de
Poliez

Pages
14 et 15

**La parole à la
Municipalité**
Pages 7 et 8

**Le cap des 700
habitants**

Page 5

**Jeunesse de
Poliez-Pittet :**

Pages 12

FC Poliez-Pittet

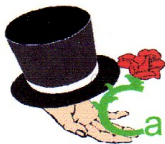
Pages 10 et 11

**Concert de la
chorale
Ste-Marie-
Madeleine**

Le 25 mai 2013

Page 16

PAYSAGISTE



Carrard Lionel

079 / 635.10.52. – 1041 Poliez-Pittet

CREATION-ENTRETIEN-AMENAGEMENT-
ABATTAGE-CLOTURE-DENEIGEMENT

Sony Center

Lausanne



Pascal Pellegrino

Rue St-Laurent 12
1003 Lausanne
021 312 12 55
079 212 21 12
p.pellegrino@sonora.ch



Café-restaurant La Croix Blanche

**Fondue « la Glareyade »
Cuisses de grenouilles (sur réservation)
Mets au fromage**

Edith & Marc Urdieux, La Croix Blanche, Rue du Turlet 2, 1041 Poliez-Pittet,
tél. 021 881 16 50, fax 021 881 61 54
Fermé dimanche et lundi tout le jour ainsi que les jours fériés



Carrard & Grognuz
chauffage-sanitaire Sàrl

Maîtrises fédérales

Chemin des Essinges 8, 1041 Poliez-Pittet
tél. 021 881 55 38, fax 021 881 62 19



Buffat & Delamadeleine Travaux forestiers

Bois de feu (gros et détail)
Elagage
Travaux d'entretien

Tél. 021 881 13 60 - Fax 021 881 13 57
Mobile 079 274 28 29 - c.buffat@bluewin.ch

Georges Demierre & Fils SA

entreprise de maçonnerie et béton armé



1041 Poliez-Pittet Tél. 021 881 25 00 Fax 021 881 25 32 Natel 079 219 18 90
g-demierre@bluewin.ch

SOUVENIRS, SOUVENIRS...



Nous remercions petits et grands survivants qui n'ont pas hésité, malgré un temps pluvieux et froid, à sortir de leur nid douillet pour nous rejoindre au milieu du village. C'est dans la bonne humeur que chacune et chacun ont pu déguster une hot fondue ou un cervelas grillé accompagné d'un vin chaud ou d'un thé. Bien entendu pour les enfants nous avons eu la visite du Père Noël et de son âne.



Tennis - Audrey Busset – vice championne vaudoise

Lors des championnats vaudois d'hiver des 26-27 janvier et 2-3 février 2013, Audrey Busset (R5) s'est distinguée en se hissant en finale dans la catégorie VS&U12 (R3-R9). C'est tout d'abord avec brio qu'elle a remporté ses 3 premiers matchs (8ème, quart et demi finale) pour avoir la chance de se retrouver en finale contre Alexandra Bakaldina (R3), tête de série No1 et surtout No1 suisse ! Audrey se réjouissait beaucoup de jouer contre Alexandra car ça lui permettait de se situer par rap-

port à la No1 suisse, mais malheureusement c'est avec 39 de fièvre qu'elle a dû aborder cette finale et elle s'est inclinée 6-0 6-1 (si elle ne commençait pas son match, elle n'avait pas droit à sa coupe !!!! Donc elle a décidé de le jouer jusqu'au bout). Félicitations pour ce beau parcours et pour les progrès réalisés.

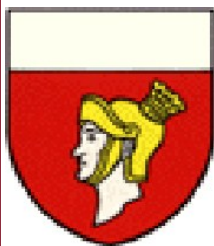




Chiens

Plusieurs personnes se plaignent, à juste titre, des inconvénients provoqués par les chiens de propriétaires peu scrupuleux qui ne ramassent pas, avec les sacs jaunes mis à disposition, les souillures de leur compagnon à 4 pattes ou ne les tiennent pas en laisse.

Nous espérons que ce message sera suivi d'effets afin d'éviter de devoir recourir à l'amende pour les récalcitrants.



Le saviez-vous ?

Récolte des déchets

Le Conseil général, dans sa séance du 5 décembre 2012, a accepté la proposition de la Municipalité d'introduire une taxe au poids. Une infrastructure doit être aménagée, ce qui demande un temps assez long (demandes d'offres, commandes, réalisation). Le système devrait être opérationnel dans le courant 2013.

La Municipalité n'a pas jugé nécessaire d'informer la population puisqu'aucun changement ne devait être appliqué pour l'instant. Au vu des réactions, nous confirmons que le système de ramassage des ordures ménagères, par camion et avec des sacs noirs, est maintenu jusqu'à nouvel avis.

*Une pensée
pour les
familles qui
ont
été séparées
d'un être
cher*

Décès :

Felchlin Raymond
10.03.1936 – 14.01.2013

Gindroz Vilma
24.04.1914 – 27.02.2013



700^{ème} habitant



Le cap des 700 habitants a été passé le 1^{er} août dernier avec l'arrivée de la famille Argon Mazrek. En fonction des disponibilités de chacun, une ver-rée a été organisée le 28 février dernier. Nous souhaitons la bienvenue à cette famille qui compte 4 filles.

*Le cap des 700
habitants est
passé*



Carrard Marinette, Agnesa, Duthon Pascal, Mazrek Mir-vete, Leona, Argon Mazrek, Anjesa, Pahud Anne-Françoise, Romesa, Savoy Serge.

Vacances

Documents d'identité

Les vacances d'été approchent à grands pas. Pensez à contrôler vos documents d'identité. Nous vous rappe-lons que les enfants, dès leur naissance, doivent être en possession d'un document d'identité personnel pour un voyage à l'étranger.

congé

Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera fermé le jeudi 28 mars 2013.



**Dépôts
de
fumier**

Dépôts temporaires de fumier

La directive s'applique au stockage temporaire du fumier pailleux, bovin, porcin, chevalin, caprin, avicole et ovin. Les dépôts de fientes de volailles sont prohibés.

Afin de prévenir les risques de pollution, le stockage intermédiaire du fumier doit satisfaire à différentes conditions.

-Le dépôt de fumier doit être entièrement couvert de façon à être protégé de la pluie.

-L'emplacement doit être situé hors des « secteurs S » de protection des eaux, et hors des zones où existe un risque de pollution des eaux de boisson et des sources privées.

-Il ne doit pas y avoir de nappe phréatique sous faible couverture.

-Les éventuels jus ne doivent en aucun cas parvenir dans un drainage, un fossé, ni sur un chemin ou une route.

-L'emplacement doit être suffisamment éloigné des cours d'eau et se situer en terrain plat, en aucun cas dans un bas-fond.

-Aucun stockage ne doit être fait à l'intérieur ou à proximité des forêts, haies, bosquets, roselières, biotopes, zones protégées surfaces de compensation écologique (SCE), zones soumises à des restrictions de fumure (prés maigres, prairies extensives, etc.).

Celui qui crée un dépôt intermédiaire de fumier doit prendre toutes dispositions utiles pour éviter un cas de pollution ou autre dommage. En cas de pollution, la personne demeure responsable en matière pénale, civile ou administrative.

Le Turlet
Gazette d'information
Courrier des lecteurs
vivreapoliez@bluemail.ch



Maison de commune

Notre maison de commune, abritant habituellement l'administration communale, la salle du Conseil et celle de la Municipalité, a pris des airs de zone sinistrée. La cause ? D'importants travaux de rénovation sont en cours. Nous la retrouverons donc plus belle qu'avant après ce lifting rendu nécessaire en raison de son état de décrépitude avancée.



Pendant cette période, vous trouverez le greffe dans les containers prévus à cet effet sur le parking de la grande salle





Passeport vacances

Recherche de bénévoles

079/664.02.40

Depuis plusieurs années, Poliez-Pittet est partenaire de l'Association Passeport-vacances qui offre aux enfants de 3ème à la 9ème année un grand nombre d'activités dans différents domaines. En 2012, une vingtaine d'enfants de notre commune ont bénéficié d'une palette d'activités proposées par la dite association durant les vacances scolaires de juillet et août. Ce qui est fort réjouissant.

Cependant, Poliez-Pittet manque de bénévole pour animer une activité. En effet, une seule activité est offerte, ce qui n'est de loin pas suffisant, car dans l'esprit passeport-vacances, il est indiqué que la quantité de passeport

Selon information reçue par le biais du groupement forestier de la Menthue, dont Poliez-Pittet est membre, la Municipalité vous donne connaissance des directives à observer et à respecter au sujet des loisirs en forêt et dans le milieu naturel.

Le paintball et le softair sont des jeux de chasse à l'homme regroupant plusieurs participants. Le paintball se joue avec des pistolets à peinture et le softair avec des pistolets à billes de plastic.

Pour des raisons de conser-

délivré à chaque commune devrait correspondre, plus ou moins, au nombre d'activités proposées par la commune. Par conséquent je pense que si le manque d'offre perdure, il se pourrait que les enfants de Poliez-Pittet en soient pénalisés. L'association serait en droit de limiter les passeports à vendre. Je souhaite ne pas en arriver à cette situation et compte sur votre disponibilité et votre compréhension pour offrir à nos enfants un peu de temps pendant les vacances

Je suis à votre disposition pour tous renseignements et vous remercie de votre collaboration.

Marinette Carrard

Marinette.carrard@bluewin.ch

vation des forêts et de préservation d'une forêt accueillante pour tous les usagers, le Service Faune, Forêt et Nature (SFFN) n'admet pas les activités de paintball et de softair dans les forêts vaudoises et les milieux naturels protégés, ceci pour différents motifs (dommage aux valeurs naturelles, accès restreint des autres usagers aux espaces occupés par ces jeux, etc.). Les agents du SFFN sont habilités à ordonner les mesures de police et de remise en état des lieux.

Forêts

LES AMIS DU GRENIER



Enfin le printemps est de retour !
Afin de fraterniser après un hiver long et froid, nous vous proposons de marquer l'arrivée du printemps par un apéro, devant le four à pain qui sera chauffé:

Le jeudi 21 mars à 18h

Dorénavant, le four ne sera plus chauffé tous les derniers samedis du mois comme à l'accoutumée car il y avait peu de personnes qui répondaient présents. Il sera chauffé uniquement lors de diverses manifestations.
Réservez déjà

le mercredi 1er mai à 19h30

pour notre assemblée annuelle, où vous êtes tous cordialement invités à notre traditionnelle raclette offerte à tous les membres, ainsi qu'aux nouveaux qui sont les bienvenus.



Les Amis du Grenier

GYMNASTIQUE DAMES

Mesdames,

Vous avez envie de bouger,
de retrouver ou de maintenir votre forme ?

Alors venez rejoindre la Gymnastique Féminine de Poliez-Pittet !

Nous pratiquons une gymnastique douce, adaptée à toutes,
le lundi soir de 20h à 21h30

la grande salle de Poliez-Pittet

3 leçons d'essai

Pour tout renseignement :

Anita Jost, présidente,

tél.: 021 881 50 52

Myriam Dutoit, monitrice,

tél.: 021 881 44 68

N'hésitez pas !

Nous vous attendons





FOOTBALL CLUB

Nous avons la chance d'avoir des équipes de juniors qui jouent et s'entraînent sur le terrain de Poliez-Pittet.

Des juniors D comprenant deux filles qui s'entraînent une fois par semaine, travaillent particulièrement le jeu en équipe, le partage et le fair-play sous l'œil attentif de Monsieur Olivier Pétremand.

N'hésitez pas à assister à un match, pour les juniors D à 9 : mercredi 17 avril

**18h15,
24 avril à 18h00,
samedi 27 avril à
10h00, 11 mai à 10h00,
8 juin à 10h00**



Et surtout, à Poliez-Pittet le samedi 1er juin, tournoi Graines de foot, catégories F (les tout petits) sur toute la journée !

Des juniors B avec un entraînement en hiver, deux en été, ils jouent le samedi après-midi. Ils ont terminé le 1er tour, 2ème au classement avec José Amez leur entraîneur.

**Match le samedi
20 avril, 4 mai, 25
mai et 8 juin à 14h30**





Dîner de soutien

Le repas de soutien du FC Poliez a eu lieu le 8 février au restaurant de l'Union. Le président Pascal Duthon accompagné du comité a remercié les participants pour leur soutien fidèle au club.



Photo Alpa



Photo Alpa



Photo Alpa



JEUNESSE DE POLIEZ-PITTET

**LA BANDE
DE POLIEZ**

NOBODY'S PERFECT



Anthony Pasche



Kevin Jaccaud

La jeunesse de Poliez-Pittet a le plaisir de vous faire partager ses plus récentes actualités à travers cette petite rubrique :

Cela commence par un rapide compte rendu de l'assemblée générale, qui s'est déroulée le 19 janvier 2013. L'ancien comité a été réélu, il sera donc toujours composé de Benoit Brandt, qui assurera pour une seconde année le poste de président, Olivia Pellegrino, Salomé Brandt, Alexandre Jaccaud et Jeffrey Penalva. Nous sommes aussi heureux de vous annoncer que nous comptons désormais dans nos

**La jeunesse
en course
au
Mexique**



rangs Anthony Pasche, nouvel arrivant, ainsi que Kévin Jaccaud, qui effectue son retour.

Nous vous remercions de votre présence lors de nos deux soirées théâtrales des 15 et 16 mars. C'est dans la fidélité que vous portez à ces soirées que nous puisons la motivation de faire toujours mieux pour continuer à vous satisfaire; elles existent donc grâce à vous.

En parlant de manifestation, nous vous informons donc que notre traditionnel tour de jeunesse aura lieu le vendredi 14 juin, où aura lieu un tournoi de uni hockey, et le samedi 15 juin, qui verra se disputer un tournoi de football et un tournoi de volleyball, suivis d'un bal. Ce tour se déroulera dans une ambiance rom(e)antique.

Nous vous annonçons aussi que nous partirons en course au Mexique du 30 mars au 14 avril. En effet, après toutes ces manifestations organisées, voilà enfin le temps de la récompense !



Réseau OQE ?

OQE = ordonnance sur la qualité écologique, c'était facile à trouver, non ? Un peu d'histoire : 1990 l'ordonnance sur les paiements directs incite les agriculteurs à inscrire au moins 7% de leur surface agricole en surface de compensation écologique (SCE). En 2001 entrain en vigueur l'ordonnance sur la qualité écologique.

Le volet qualité écologique prévoit l'octroi de contributions particulières pour les SCE dont la diversité botanique est intéressante d'un point de vue écologique.

Le volet réseau encourage quand à lui les projets la mise en réseau de SCE afin de permettre aux espèces animales et végétales de trouver un espace suffisant pour s'installer, se nourrir, se reproduire, mais également passer d'une région à l'autre.

Un projet réseau écologique doit être lancé par un groupe d'agriculteurs volontaires. Pour les projets de réseau, la Confédération a édicté des exigences générales quant au contenu des projets.

En décembre 2010 une séance d'informations a regroupé les agriculteurs des villages de Poliez – le – Grand, Poliez – Pittet, Bottens, Dommartin, Naz. Pour des raisons pratiques deux réseaux ont été créés. Poliez – le – Grand, Bottens (27 agriculteurs pour une surface totale 1101 ha) et Poliez – Pittet –Dommartin et Naz (21 agriculteurs pour une surface de 710 ha).

Le bureau Delarze biologiste a été mandaté pour étudier le potentiel des SCE et il est responsable de la mise en œuvre des réseaux. Il en assurera la surveillance

pendant les 6 ans que durera le projet. Une prolongation de 6 ans supplémentaires est possible.

Voici quelques espèces cibles qui ont été choisies, pour les oiseaux : effraie des clochers, alouette des champs, rouge-queue à front blanc, chardonneret élégant. Pour les insectes fourmis des prés, grillon champêtre, papillon machaon et pour les végétaux : reine des prés, mouron des champs.

Les mesures les plus visibles pour arriver à réintroduire ou maintenir ces diverses espèces sont les suivantes : fauche partielle des SCE, maintenir un ourlet herbacé le long des lisières des forêts, garder les arbres hautes tiges dans les vergers et faire de nouvelles plantations surtout avec des espèces anciennes, la construction de nichoirs, la mise en place de petites structures telles que tas de pierres, tas de branches et herbes, etc. Il va sans dire que les adeptes du tiptop en ordre seront déçus.

En conclusion, si pendant une promenade vous faite la découverte d'une espèce précitée, le travail des agriculteurs n'aura pas été inutile et la biodiversité sera quelque peu préservée.

Christian Buffat





24Heures ayant mis ses archives en ligne, profitons-en pour redécouvrir un peu de notre histoire

Le soussigné prend beaucoup de plaisir à faire des recherches dans les archives de 24Heures et vous propose de partager avec vous quelques articles intéressants relatant l'histoire de notre village.

Les premiers articles qui vous seront proposés cette année sont repris intégralement d'une étude faite par Maxime Reymond, né à Lausanne le 20 septembre 1872 et mort en 1951. M. Reymond était un archiviste cantonal, historien journaliste et personnalité politique vaudois.

Yves Pahud

POLIEZ-PITTET

Une modeste église se dressait naguère sur un banc de molasse dominant la région d'Echallens. Très simple, bien assise avec cependant un clocher effilé et un élégant porche de bois, au pied de laquelle une dalle mortuaire rappelait le nom ancien mais toujours vénéré du curé Maillardoz, telle était la gentille église de Poliez-Pittet que l'on voyait au loin. Intérieur rustique, au chœur un peu sombre avec un autel de bois qui avait supporté de naïves et touchantes statues. Elle n'est plus après avoir vécu quatre cents ans. Elle a fait place en 1915 à un nouveau sanctuaire, un peu plus en recul, spacieux, agréable, autour duquel déjà de nouveaux et pieux souvenirs s'accumulent.

Le village cependant, est demeuré à peu près le même, toujours désireux de conserver la bonne entente entre les deux confessions qui y vivent côte à côte. Et ce village a son histoire, même une histoire mouvementée qu'il vaut la peine de raconter. La voici aussi brièvement que possible.



Il y a deux mille ans, une route romaine passait par là, montant de Lausanne par Froideville, Bottens et continuant sur Dommartin, Chapelle et Moudon. On en a retrouvé des traces en plusieurs endroits, à Froideville, aux Troncs, à Dommartin. Au bord de cette route, une villa, c'est-à-dire le domaine d'un notable Helvète acquis à la domination romaine. Des générations s'y succédèrent sans doute. Un jour le domaine fut cadastré par le fisc au nom de son propriétaire d'alors, Pollius. Nous ne savons pas grand-chose de lui, sinon qu'il avait sa maison d'habitation en amont du village au lieu que l'on nomme le "château" et où l'on a trouvé autrefois, de 1884 à 1898, des statues de dieux romains, dans des restes de maison consumée, avec des monnaies dont l'une est de l'empereur Maximin, de l'an 235 de l'ère chrétienne, environ. Des statues, l'une, une remarquable Vénus en bronze, est aujourd'hui au Musée cantonal.

Le domaine de Pollius – c'est de là que vient le nom de Poliez comme celui de Pully – était très étendu. En haut, la maison du maître, comme nous venons de le dire. C'est le noyau de Poliez-Pittet. Plus bas étaient groupées les modestes demeures des cultivateurs de ce domaine, d'abord esclaves, puis serfs, puis colons, puis homme libres. C'est Poliez-le-Grand. C'est là qu'à une époque déjà très reculée, antérieure au XIII^e siècle, une église chrétienne s'éleva, pour le service de la population. Mais Poliez-Pittet n'y fut pas rattaché. Il suivit d'autres destinées.

La maison de Pollius fut détruite et incendiée au cours de l'une des invasions barbares qui s'abattirent au III^e siècle sur notre pays. La vie ne cessa point pour cela dans la région. La bourrasque passée, d'autres populations vinrent s'établir sur les ruines. Les Burgondes fondèrent des villages nouveaux à Assens, à Bottens, tandis que vraisemblablement Poliez et Dommartin conservaient leurs tenanciers indigènes. Ce qui n'exclut pas d'ailleurs le mélange des sangs et des races.

Puis des siècles se passent dont nous ne savons rien, comme pour la plupart des villages vaudois. En 908, apparaît le nom de Dommartin, qui est celui d'une église, d'un village et de toute la forêt des environs, jusqu'au Villaret près de Bottens, que l'on nommait alors Villars-Tiewen. Cette forêt, ce domaine appartenait au roi de Bourgogne, Rodolphe I^{er}, qui en avait concédé l'usage aux gens de l'évêque de Lausanne. Comme ce droit était contesté, on convint de ce qu'on appelait un jugement de Dieu. Un serf de l'évêque du nom d'Arulfe tint dans sa main un fer rougi au feu. Il n'en fut point brûlé, ce qui prouvait que Dieu, en protégeant le serviteur, avait donné raison au prélat et aux Lausannois qui jouirent en paix désormais de cette partie de forêt du Jorat.

(A suivre)

Maxime Reymond

Feuille d'avis de Lausanne 1933



**Samedi 25 mai
2013
à 20 h 00**

**Eglise
Ste-Marie-
Madeleine
de Poliez-Pittet**

CONCERT

de la chorale Ste-Marie-Madeleine

**Direction Joëlle Carron
A l'orgue Damien Savoy**

**avec la participation du quatuor
"A Capella Quartet" de Sion**

Musique sacrée et chants profanes

Entrée libre, collecte à la sortie



**l'Association des Paysannes Vaudoises
de Poliez-Pittet et environs**

Organise à l'occasion de son **30^{ème}** anniversaire

le

Dimanche 2 juin 2013

Sentier

Uniquement sur réservation
Dernier délai 15 mai 2013

Gourmand

Départ du grand collège de Poliez-Pittet toutes les
30 minutes dès 10h30 et selon l'ordre lors de
l'inscription. Prix : 55.-/pers. 130.-/famille
Pour réserver : appelez le 021 – 881 19 11
ou par mail : balade.gourmande.apv@gmail.com

L'inscription ne sera valable qu'après paiement.

L'association des paysannes vaudoises décline toute responsabilité en cas d'accident.



Voici les questions posées à Jean Pahud par Patrick Gindroz



1) Si je devais changer de marque de tracteur laquelle me conseillerais-tu ?

A l'heure actuelle toutes les principales marques sont bonnes, le plus important c'est la proximité et le service après-vente.

2) Qu'est ce qui t'a amené à créer un atelier mécanique ?

Suite à mon association en 1996 avec mon frère Bernard, mécanicien de formation, nous avons gentiment commencé à réparer les machines des voisins pour compléter notre revenu.

3) Pourquoi avoir arrêté le bétail ?

L'engagement de notre premier apprenti, Laurent Grognuz, a donné une nouvelle dimension à notre atelier ce qui, combiné à la vétusté de nos écuries, nous a poussé à développer la mécanique agricole.

4) Quelle est ton activité dans l'entreprise ?

Je m'occupe de l'administratif et de la vente de véhicules et machines, en collaboration avec mon frère.

5) Quelle satisfaction t'apporte ton activité ?

La qualité des échanges avec mes clients qui sont pour la plupart devenus des amis, dotés d'un bon sens terrien et d'un

grand respect de certaines valeurs.

6) Que penses-tu des prix payés aux producteurs suisses ?

Les produits locaux de saison ne sont pas rétribués à la hauteur de leur qualité et les grands distributeurs continuent de privilégier leurs marges au détriment des produits suisses.

7) Quels sont tes hobbies ?

La marche en montagne en été, le ski en hiver, et la chance de partager ces moments avec ma famille.

8) Comment vois-tu la suite de ton exploitation avec tes trois filles ?

L'agriculture actuelle n'étant plus réservée à la gent masculine, je serais heureux qu'une de mes filles reprenne le flambeau, mais le plus important, c'est qu'elles choisissent ce qu'elles ont envie de faire.

9) A qui aimerais-tu passer le flambeau ?

A Monsieur Roger Grognuz.

10) Quelle question aimerais-tu lui poser ?

Quel regard portes-tu sur l'évolution du village ?

Le but de cette rubrique est de faire plus ample connaissance avec les personnes du village

Concept : L'intervieweur rédige une dizaine de questions d'ordre général qu'il pose au Croqua-Blyesson qu'il aura choisi (sur la vie courante, sur ses hobbies, ses goûts, ses habitudes, etc).



Connaissez-vous bien votre village?

Mais où donc est la petite coquille glissée dans cette image ?

Réponse à déposer sur papier libre dans la boîte aux lettres du Turlet ou par e-mail à vivreapoliez@bluemail.ch

au plus tard le 31 mai 2013.

N'oubliez pas d'indiquer vos nom et adresse.

Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses et recevra un bon de CHF 50.- dans l'un de nos restaurants.



Résultat du concours de

Il s'agissait bien évidemment d'un panneau farfelu.

Il est interdit de stationner à cet endroit

Après un tirage au sort effectué par une main innocente, la gagnante du concours est :

Valérie Ziehli

Chemin du Rategniau 2

Félicitations à elle ainsi qu'aux nombreux participants

La véritable signalisation